

Le Rollotois

Mairie de Rollot

N°92
Janvier
2022

MAIRIE

15 Rue Saint-Nicolas
80500 Rollot

☎ 03 22 78 28 47

Fax : 03 22 78 51 10

Mail : mairierollot@orange.fr
<http://www.mairie-rollot.fr>

ACCUEIL MAIRIE :

Lundi : 17h - 18h

Jeudi : 9h - 11h

Vendredi : 17h - 18h

ACCUEIL AGENCE POSTALE :

Lundi : 15h - 18h

Mardi Mercredi : 9h - 12h

Jeudi 9h - 12h

Vendredi : 15h - 18h (horaire d'hiver)
sinon 16h - 19h

Police Municipale Montdidier
CNI ET PASSEPORTS

☎ 03.22.78.75.80



Rédacteurs : Commission Communication

- Marynès Pillon - Jean-Pierre Cozette - Christophe Butez - Bernadette Gellynck - Richard Harrissart - Patricia Pichard

Mise en page : Jean-Luc Grimal

Responsable Commission Communication : Jean-Luc Grimal

Responsable publication : Le Maire Michel Choisy

Votre Conseil Municipal

Le Maire



Michel Choisy

Les Adjointes au Maire :



Jean-luc Grimal, 1er adjoint



Marc Choisy, 2^{ème} adjoint,



Jean-Pierre Cozette, 3^{ème} adjoint,

Les Conseillers délégués :



Marynès Pillon
Déléguée aux affaires sociales :



Patricia Pichard
Déléguée aux associations

Les Conseillers Municipaux :



Perrine Ricquebourg



Delphine Caule



Bernadette Gellynck



Lydie Blot



Cécile Grimal



Richard Harrissart



Christophe Butez



Laurent Letupe



Yohann Levasseur

Permanences des élus :

Le Maire

Michel Choisy tél : 06.79.64.44.92 de 9h à 10h sur rendez-vous

Le lundi & vendredi de 17h30 à 18h30 sur rendez vous

1^{er} adjoint Jean-Luc Grimal Tél : 06.31.59.76.49

2^{ème} adjoint Marc Choisy Tél : 06.75.23.99.53

3^{ème} adjoint Jean-Pierre Cozette Tél : 06.50.14.47.10

Les commissions :

Commission Communication, Environnement, Cadre de vie, Sécurité Routière.

Adjoint responsable : Jean-Luc Grimal 1^{er} Adjoint

Membres du Conseil : Jean-Pierre Cozette - Richard Harrissart - Christophe Butez - Marynès Pillon - Bernadette Gellynck - Patricia Pichard

Commission Affaires Scolaires, Cantine/Garderie, Associations, Fêtes et Cérémonies.

Adjoint responsable : Marc Choisy 2^{ème} Adjoint

Déléguée aux Associations, Fêtes et Cérémonies : Patricia Pichard

Membres du Conseil : Cécile Grimal - Lydie Blot - Bernadette Gellynck - Marynès Pillon - Yohann Levasseur - Richard Harrissart - Perrine Ricquebourg Membres : Marjorie Huile, Richard Duquenne.

Commission services Techniques, Patrimoine, Chemins, Travaux, Cimetière.

Adjoint responsable : Jean-Pierre Cozette 3^{ème} Adjoint

Membres du Conseil : Christophe Butez - Richard Harrissart - Yohann Levasseur – Marynès Pillon - Bernadette Gellynck

Commission Affaires Sociales.

Conseillère déléguée : Marynès Pillon.

Membres du Conseil : Richard Harrissart - Cécile Grimal - Patricia Pichard - Delphine Caule - Perrine Ricquebourg Membres : Huguette Laforet - Magali Lecat - Céline Radiguet - Arthur Ropital.

RPI Rollot-Piennes-Onvillers.

Michel Choisy

Suppléant : Marc Choisy

FDE 80. Fédération départementale d'énergie de la Somme

Titulaires : Jean-Luc Grimal - Jean-Pierre Cozette Suppléant : Laurent Letupe

SIAEP de Guerbigny.

Titulaires : Michel Choisy - Jean-Pierre Cozette Suppléants: Jean -Luc Grimal - Christophe Butez

Commission finances.

Le Maire, les 3 adjoints

Membres du Conseil : Marynès Pillon - Delphine Caule - Christophe Butez

Commission d'appel d'offre.

Le Maire, les 3 Adjoints et 1 membre du conseil : Yohann Levasseur

Com de Com du Grand Roye.

Michel Choisy

Suppléant : Jean Luc Grimal

AFR. Association Foncière de Remembrement.

Le Maire

Le Mot du Maire

Rollotoises, Rollotois,

Cette année encore, pas de cérémonie des vœux pour la deuxième année consécutive ! La pandémie continue de faire des « ravages » et interdit les rassemblements. Aussi, c'est à travers ce Rollotois que je m'adresse à vous à l'occasion de cette nouvelle année pour vous présenter, le conseil municipal et moi-même, tous nos vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets. Et comme souvent depuis quelques temps, formuler le vœu que l'année nouvelle soit meilleure que l'année écoulée !

L'année 2021 a de nouveau été marquée par une vie en « pointillés » ENTRE CONFINEMENT, COUVRE-FEU ET DECONFINEMENT la vie n'a pas toujours été simple. De nombreuses manifestations ont dû être annulées (La foire marchande de juin, la kermesse des écoles, le tournoi de football, l'arbre de Noël du RPI Rollot Piennes-Onvillers...) d'autres ont pu avoir lieu et se dérouler à peu près normalement telles que le repas champêtre du 14 juillet malgré le mauvais temps qui s'est invité et aussi la fête locale du mois d'Août avec son feu d'artifice, ses animations musicales et ses nombreuses attractions foraines qui a connu un gros succès attirant un très nombreux public. Merci au R.A.C (club de Football) pour avoir grandement participé à cette réussite en organisant le samedi soir un repas sous chapiteau et aussi à tous les bénévoles élus et représentants des associations locales qui se sont investis dans cette organisation.

Plus localement un autre épisode a également perturbé la vie de la commune et les activités de plein air, je veux parler des « chenilles processionnaires ou urticantes » qui ont envahi les chênes autour de la place des Clos empêchant la pratique de nombreuses activités sportives, scolaires et associatives.

En dépit de tous ces aléas, la vie municipale s'est poursuivie et vous trouverez dans ce « Rollotois » tous les comptes rendus des conseils municipaux qui ont pu se tenir dans le respect des consignes sanitaires. Six conseils municipaux se sont tenus en 2021, preuve d'une activité soutenue au sein de la commune et dans la continuité des années passées. Réalisations qui ont été évoquées dans le « Rollotois » du mois de septembre. Concernant l'équipement informatique de l'école de ROLLOT, toutes les classes sont désormais équipées de TBI (tableau blanc interactif) depuis les classes de maternelles jusqu'aux CM2. La commune prenant en charge le raccordement à internet et la communauté de communes (CCGR) assurant le financement du matériel. Cet équipement permettant l'accès à l'ENT (espace numérique de travail) dont vous pourrez découvrir le fonctionnement dans ce journal.

Toujours dans le domaine du numérique, la FIBRE est devenue réalité pour une partie des habitants de Rollot. Environ 30 % des habitations sont désormais éligibles et peuvent, s'ils le souhaitent, être raccordés à la fibre. Pour les autres, cela devrait devenir réalité en 2022, dès que les problèmes de « surcharges » de certains poteaux devant supporter la fibre seront solutionnés (remplacement ou ajout de poteaux). Enfin, pour le réseau mobile qui pose problème sur notre territoire, après de multiples interventions auprès de nombreux élus (Député, Sénateur) et aussi de responsable de réseaux, il nous a été précisé que la réalisation d'une antenne était prévue sur le secteur ! Patience...

En ce qui concerne l'année 2022, le principal projet, déjà validé, et pour lequel 80 % de subventions sont accordées (40 % de l'état DETR et 40% du conseil départemental), sera la rénovation du local vestiaires-douches. La poursuite des travaux de voirie est également prévue selon un programme préalablement défini qui sera validé en conseil municipal.

Je vous souhaite bonne lecture et vous dis à bientôt.

Le Maire

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 20 Septembre 2021 à 19h30

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Choisy Marc, Pichard Patricia, Cozette Jean-Pierre, Grimal Jean-Luc, Grimal Cécile, Letupe Laurent, Pillon Marynès, Butez Christophe, Harrissart Richard, Gellynck Bernadette, Caule Delphine, Ricquebourg Perrine , Blot Lydie,
Absent: M Levasseur Yohann

Secrétaire de Séance : Mme Cécile Grimal

Assurance Communale

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été sollicité par Groupama pour l'assurance de la commune. Après étude comparative, il s'avère que le coût chez Groupama est moins élevé pour une meilleure garantie. Le conseil municipal décide de proposer à l'AMP assureur actuel de s'aligner sur cette offre. Le conseil Municipal charge Monsieur le Maire de prendre la meilleure offre dans l'intérêt de la commune.

Tarifs cantine/Garderie

Monsieur le Maire informe le conseil de l'augmentation de 2% du tarif repas de la Sagère au 1^{er} septembre. Cela fait plusieurs années que la commune n'a pas répertorié cette augmentation sur la participation des familles. Le conseil municipal décide à l'unanimité de passer le prix du repas facturé aux familles à 4.20 € (repas + garderie du midi) à partir du 1^{er} janvier.

Le Conseil décide de ne pas toucher au prix de la garderie.

RIFSSEEP Ludovic Tallon

Monsieur le Maire qu'il y a lieu de mettre en place le RIFSSEEP (Régime Indemnitaire) pour le grade d'adjoint technique afin de permettre le versement d'une prime à Ludovic Tallon qui prépare et tire chaque année le feu d'artifice. Après avoir consulté le prestataire, il est proposé par Monsieur le Maire de fixer le montant de cette prime annuelle à 200 € net soit 225 € brut.

Délibération pour paiement heures complémentaires

Monsieur le Maire informe le conseil que les services de la Trésorerie ont besoin d'une délibération du conseil municipal qui autorise le paiement des heures complémentaires pour les agents en contrat de droit public et des heures complémentaires majorées pour l'agent en contrat de droit privé.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité sur ce principe.

Groupement de commande qualité de l'air

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le courrier de la Fédération Départementale d'Energie concernant l'obligation réglementaire de surveillance de la qualité de l'air intérieur.

La Fédération départementale d'énergie propose un groupement de commandes via un accord cadre de bons de commandes afin d'aider les collectivités qui n'ont pas les moyens techniques et humains pour réaliser cette surveillance.

Monsieur le Maire propose donc aux membres d'adhérer à ce groupement de commandes coordonné par la FDE et de valider l'acte constitutif du groupement de commande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'adhérer à ce groupement de commande
- De Valider l'acte constitutif du groupement de commande et d'autoriser monsieur le Maire à le signer.

Ouverture de compte dépôt pour les régies communales

Monsieur le Maire explique aux conseillers que la commune a la possibilité de créer un compte de dépôt auprès de la DGFIP pour la régie de la cantine garderie et celle de la location de salles. Cela permettrait aux familles de pouvoir régler par virement bancaire et le dépôt de chèques serait facilité pour le régisseur.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un compte de dépôt pour les deux régies.

Adhésion à la FDE80 commune de Salouël.

Le conseil municipal doit délibérer afin de donner son avis sur la demande d'adhésion de la commune de Salouël à la FDE80. Après délibération le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Travaux 2021

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux en cours ou en attente pour l'année en cours. La toiture de la terrasse de la salle des fêtes est terminée, les travaux de voirie de la Villette vont démarrer à la fin du mois quant à la réfection des vestiaires du foot, ils démarreront pendant la trêve hivernale.

Questions diverses

Demande de subvention Souvenir Français

Monsieur le Maire présente une demande de subvention du Comité local du Souvenir Français qui entretient la tombe d'un soldat dans le cimetière communal.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser la somme de 50 €.

Plan du cimetière

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un plan refait et informatisé est affiché à l'entrée du cimetière.

Pour info

Entre le 27 septembre et le 27 octobre, un hélicoptère survolera le village pour surveiller les lignes haute tension.

Fibre

Monsieur le Maire explique aux conseillers que si certaines zones de la commune ne sont pas encore éligibles à la fibre cela est dû à un problème de surcharge et de vétusté de certains poteaux électriques. La SICAE ne voulant pas prendre à sa charge les travaux de remplacement de ces poteaux, c'est Somme Numérique qui va financer ces travaux afin que toute la commune puisse être raccordée à la Fibre.

Téléphonie mobile

Monsieur le Maire explique qu'il a effectué toutes les démarches qui étaient possibles afin de régler le problème de réception de téléphonie mobile. Un dossier a été déposé sur la plate-forme « France mobile », le département a été alerté ainsi que Messieurs les sénateur et Députés. On espère une solution rapide à ce problème.

Problème à la sortie des écoles

Madame Gellynck rapporte que des parents se plaignent des différents accès mis en place à la sortie des écoles, système qui pose problème à certains pour récupérer leurs enfants scolarisés dans plusieurs classes.

Monsieur le Maire explique que ce système mis en place pour des raisons sanitaires liées au COVID sont nécessaires. Il est conseillé aux parents de récupérer en premier les élèves descendant du Bus avant d'aller chercher les enfants de maternelle qui sont sous la surveillance de l'ATSEM jusqu'à l'arrivée des parents.

Fin de séance 21h20

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 5 novembre 2021 à 19h30

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Choisy Marc, Pichard Patricia, Cozette Jean-Pierre, Grimal Jean-Luc, Grimal Cécile, Letupe Laurent, Pillon Marynès, Butez Christophe, Harrissart Richard, Gellynck Bernadette, Caule Delphine, Ricquebourg Perrine , Levasseur Yohann

Pouvoir: Mme Blot Lydie

Secrétaire de Séance : Mme Pillon Marynes.

Mandat de gestion location logement Poste

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il faut délibérer afin de confier la gestion du logement communal de l'ancienne poste à Madame Painset. Le conseil municipal après délibération approuve donc à l'unanimité le mandat de gestion établi par Maître Nadia PAINSET Huissier de Justice pour le logement communal sis 21 rue Saint Nicolas, afin de lui donner pouvoir d'encaisser et percevoir les loyers, allocations logement, charges, cautionnement et dépôt de garantie mais également, rechercher d'éventuels locataires, de procéder à la préparation des contrats de location, dresser l'état des lieux et informer le mandant des réparations qui lui incombent.

Monsieur le Maire informe le conseil que sur 5 visites faites pour ce logement, un seul dossier a été déposé par une Mère de famille de Rollot avec 2 enfants.

Le conseil municipal souhaite que différents points soient notés sur le bail et notamment l'interdiction des chiens dans ce logement qui n'a ni cour, ni jardin.

De plus Maître Painset assurera une visite par an de ce logement.

Après délibération le conseil municipal donne son accord à 8 voix pour et 6 abstentions pour louer ce logement à la personne qui a déposé un dossier.

Travaux vestiaires douches football

Monsieur le Maire présente le devis réactualisé de l'entreprise Mestdagh pour les travaux de rénovation des vestiaires douches du terrain de football et pour lesquels des dossiers de demande de subvention ont été déposés. Celui s'élève à 66718 € TTC. Le conseil municipal approuve ce devis à l'unanimité.

Travaux 2022

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux prévus en 2022 :

- Réfection des vestiaires douches
- Fin des enduits à la Villette

Monsieur le Maire propose le gravillonnage du chemin du vieux moulin qui a besoin d'être remis en état.

Plusieurs conseillers souhaiteraient que la place des clos soit remise en état et embellie. Messieurs Levasseur, Letupe et se proposent pour prendre en charge ce dossier.

Réunion publique PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion publique à lieu le 9 novembre et incite les conseillers à y assister afin de s'informer du projet d'aménagement du territoire pour les années à venir.

Subventions aux associations

Monsieur le Maire propose aux conseillers de reconduire les subventions à l'identique de l'année passée aux associations qui en ont fait la demande soit :

- Club de Tir : 1000 €
- Société de Chasse : 400 €

- Espérance Rollotoise : 200 €
- Association colombophile : 450 €
- Comité des fêtes : 1000 €
- ACPG : 160 €
- Familles Rurales : 1000 €
- RAC : 1000 €

Une subvention d'un montant de 406.50 € sera également versée au RAC pour remboursement des frais liés à la fête communale et 300 € à l'association Familles rurales pour la sonorisation du 14 juillet.

Abattage des chênes infectés

Suite à l'épisode invasif des chenilles urticantes cet été, Monsieur le Maire a contacté l'ARS qui a répondu qu'il incombe aux propriétaires des arbres infectés de les traiter.

Les chênes le long du terrain de pétanque appartiennent à la commune et monsieur le Maire explique que la seule solution serait de les abattre.

Le conseil municipal a 13 voix pour et 1 contre adopte le principe à condition que des arbres soient replantés à la place

Questions diverses

Contrat de maintenance Horloge de l'église

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis de l'entreprise Huchez pour l'entretien de l'horloge de l'église pour un montant de 259 € HT. Le conseil municipal approuve ce contrat.

Présence des conseillers lors des manifestations dans la commune

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'il serait souhaitable que les élus municipaux fassent acte de présence lors des manifestations organisées dans la commune.

Vœux du maire

Les conseillers municipaux sont favorables à l'organisation des vœux du maire en début d'année si les contraintes sanitaires le permettent.

Invasion des pigeons sur l'église

Monsieur le Maire explique que l'entreprise LA CAMDA peut intervenir afin de piéger les pigeons pour un coup d'environ 1500 €.

Après délibération le conseil municipal donne son accord pour l'intervention de la société à 13 voix pour et 1 abstention.

Remise de maillots au club de foot

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une remise de maillots au club de foot de Rollot par un sponsor le 6 novembre et demande à ce qu'un membre du conseil puisse représenter la commune à cette manifestation. Marc Choisy et Jean-Luc Grimal seront présents.

Présentation de la convention territoriale globale

Monsieur le Maire ne pouvant être présent à la présentation territoriale globale de la CAF qui a lieu le 16 novembre prochain, souhaite la présence d'un représentant de la Commune. Perrine Ricquebourg se propose d'y assister.

Fin de séance 21h05

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 13 décembre 2021 à 19h30

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Pichard Patricia, Cozette Jean-Pierre, Grimal Jean-Luc, Grimal Cécile, Letupe Laurent, Pillon Marynès, Harrissart Richard, Gellynck Bernadette, Caule Delphine, Levasseur Yohann,

Absents : MM Blot Lydie, Ricquebourg Perrine, Butez Christophe, Choisy Marc.

Secrétaire de Séance : Mme Pillon Marynes.

Délibération dépenses d'investissement avant vote du budget

Afin de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement de l'année 2022 avant le vote du budget, le Conseil municipal peut, en vertu de l'article L .1612-1 du code général des collectivités territoriales autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2021. A savoir : **Chapitre 21 : 67 740.00 €**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal qui accepte, à l'unanimité, l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2022 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif de 2022.

Participation scolaire 2020-2021

Le Conseil municipal après délibération décide à l'unanimité de fixer pour l'année scolaire 2020-2021 la participation pour les Communes extérieures à : 960 € pour un enfant de maternelle et 405 € pour un enfant de primaire.

Rapport FDE 80

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport 2020 de la FDE80 et signale qu'il est consultable en mairie.

Décision modificative

Le conseil municipal approuve la décision modificative suivante :

Article 1641 chap 16 (investissement) : + 5000 €

Article 21578 chap 21 (investissement) : - 2000 €

Article 2182 chap 21 (investissement) : - 1150 €

Article 2152 chap 21 (investissement) : - 1850 €

Questions diverses

Dépigeonnage

Monsieur le Maire explique aux conseillers que la présence récurrente d'une grande quantité de pigeons sur le clocher de l'église et sur les bâtiments scolaires représente une nuisance. Un devis a été demandé à une société spécialisée dans le dépigeonnage. Celui-ci s'élève à 1500 €. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Parrainage élection présidentielle

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est sollicité par de nombreux candidats pour les élections présidentielles afin d'obtenir sa signature. Monsieur le Maire précise donc qu'il ne donnera sa signature à aucun des candidats et trouve d'ailleurs que ceux-ci ne donnent pas assez d'importance aux communes rurales dans leurs programmes.

Lecture de la lettre des enfants de l'école maternelle

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une lettre écrite par les enfants de la classe des MS GS pour remercier le personnel de la commune ainsi que le conseil municipal et les inviter au petit spectacle de Noël organisé dans la cour de récréation.

Fin de séance 20h25

INFORMATIONS ÉCOLES

• COORDONNÉES DES ÉCOLES

Rollot : 17 rue Saint Nicolas 80500 ROLLOT
ecole.rollot@ac-amiens.fr
Tél :03.22.78.90.57 (Élémentaire et direction)
Tél :03.22.78.92.15 (Maternelle)

Piennes-Onvillers : Grande rue
80500 PIENNES-ONVILLERS
Tél : 03.22.78.42.63

HORAIRES DES ÉCOLES : Lundi, mardi, jeudi et vendredi	ROLLOT	PIENNES-ONVILLERS
Matin	8h20 / 8h30 - 11h55	8h10/ 8h20 - 11h45
Après-midi	13h25/ 13h35 - 16h10	13h15/ 13h25 - 16h00

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES :

du vendredi après la classe au lundi matin, reprise des cours.

Vacances d'hiver	Vendredi 4 février 2022- Lundi 21 février 2022
Vacances de Printemps	Vendredi 8 avril 2022 - Lundi 25 avril 2022 (pont de l'ascension : du mercredi 25 au dimanche 29 mai)
Vacances d'été	Le mardi 5 juillet 2022

L'utilisation du tableau interactif en classe :

C'est un outil très riche dans une salle de classe, que ce soit en maternelle ou en élémentaire.

Il permet de:

- diffuser de nombreux supports pédagogiques : des images, des textes, des animations éducatives pour illustrer une notion, des livres interactifs, des pages web...
- les élèves peuvent interagir directement à partir du tableau pour modifier et créer de nouvelles choses.
- utiliser des logiciels éducatifs et travailler de nombreuses compétences dans beaucoup de disciplines (mathématiques, phonologie, lecture, écriture...)

Cela permet de dynamiser les enseignements et de rendre l'élève acteur de ses apprentissages.

L'ENT, Espace numérique de travail ONE, permet de:

- transmettre des informations aux parents et aux élèves rapidement
- consulter le cahier de texte en ligne, vérifier son emploi du temps, les leçons et le travail à faire
- utiliser une messagerie interne pour des échanges pédagogiques
- accéder à des ressources pédagogiques (enseigno junior, scratch, calculatrice, universalis école....)
- accéder à des outils (porte-documents, dossiers partagés, forums, blogs, mur collaboratif pour créer des textes ensemble...)

MARCHE DE NOEL 2021 dans les écoles.

Les élèves, parents et enseignants sont heureux d'avoir pu organiser le marché de Noël du RPI juste avant les vacances.

Pour respecter le protocole sanitaire, trois minis marchés ont eu lieu en extérieur pendant toute la semaine.

Ce sont les élèves de maternelle qui ont commencé les festivités le mardi à Rollot, puis les élèves de Piennes-Onvillers ont pris le relais le jeudi suivant et pour finir, les grands des classes élémentaires de Rollot ont clôturé les manifestations le dernier vendredi.

Au programme, chants et danses, vente d'objets fabriqués par les élèves ou d'objets donnés par des parents et de très belles peluches réalisées par Mme Choisy.

Le Père-Noël est également passé dans chaque classe pour y déposer de beaux cadeaux appréciés par les enfants, sourires garantis !

Un grand merci à tous les enfants et à ceux qui ont contribué au succès de ce Noël 2021.

L'équipe enseignante.



Quelques rappels essentiels

Pour vous, pour vos enfants, pour tous...

1. **NON** à la << dépose minute >> à la porte de l'école ou aux << arrêts sauvages >> aux alentours. Utilisez les parkings pour vous stationner. Un bon stationnement est gage de sécurité et de sérénité pour tout le monde, pour vous, comme pour votre enfant qui vient à l'école ou rentre à la maison après une longue journée.

INFORMATION IMPORTANTE :

Les gendarmes seront appelés cette année si les incivilités déjà constatés ne sont pas résorbées. Il n'y aura plus de prévention mais des contraventions...



2. **Oui à la prévention et à l'éducation** : << Un enfant averti en vaut deux >>

Expliquez à votre enfant les risques auxquels il s'expose s'il ne respecte pas les règles de prévention routière et montrez-lui l'exemple.

C'est en regardant les adultes faire que l'enfant apprend.

Utilisez les passages piétons et sécurisés.

Apprenez-lui les règles et apprenez-lui à comprendre la signalisation des panneaux signalétiques tout au long de son parcours.

3. **Oui à la sécurité de TOUS** : nous sommes toujours en Vigipirate. Restez vigilant.

La sécurité est l'affaire de tous, un accident est vite arrivé !!



INTERDICTION DE STATIONNER AUX ABORDS DES ECOLES

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions propres à assurer la sécurité des enfants et des usagers de la route lors de la sortie des classes.

Article 1 :

Le stationnement de tous les véhicules motorisés ou non est interdit devant les écoles de la commune selon les lignes jaunes aux heures d'entrée et de sortie des classes soit de 8h à 8h30 et de 11h45 à 12h00 le matin et de 13h15 à 13h40 et de 16h à 16h20 l'après-midi.

Article 2 :

Exception est faite aux cars scolaires qui seuls sont autorisés à stationner devant les écoles durant ces périodes.

Article 3 :

Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur.

POUR INFORMATION :

Rue Haute (tournant) la vitesse est limitée 30km/h, stationnement interdit ligne blanche pour la sécurité des riverains et des piétons.

Sécurité - Délinquance - Dégradations

Sujet sensible s'il en est et Rollot n'est pas épargnée !

Je rappelle que la commune a mis en place une convention avec la gendarmerie.

Plusieurs "**référents**" sont désignés et reconnus auprès des services de la gendarmerie.

N'hésitez pas à les contacter pour signaler tout comportement anormal (voiture suspecte ou autres)

Ayez les bons réflexes, soyez prévoyants, soyez vigilants, soyez prudents au quotidien en respectant les conseils pratiques et vous pouvez aller sur le site www.interieur.gouv.fr Rubrique "Ma sécurité".

La Mairie vous informe :

REPAS DES AÎNÉS :

Contrairement à l'année précédente, le repas des aînés a pu se maintenir le dimanche 05 décembre 2021 et aura rassemblé environ 80 convives.

Malgré les contraintes sanitaires (pass sanitaire obligatoire, apéritif servi à table, etc.), cette journée s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur.

Ces moments sont importants puisqu'ils permettent de se retrouver et de partager.

La municipalité espère vivement pouvoir vous retrouver en décembre 2022, dans des conditions plus souples.

Le colis des aînés a, quant à lui, été distribué le samedi 18 décembre 2021 par les membres de la commission affaires sociales, élus ou non.

Il est primordial de maintenir ce lien avec nos aînés qui nous réservent toujours un accueil chaleureux.

BAR - TABAC Les 3M

Nouveaux services

➤ Aux heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 7h15 à 19h sans interruption.

Samedi et dimanche 8h30 - 12h.

❖ Un distributeur automatique de billets au bar tabac les 3 M à partir du 20 février 2022.

Il sera désormais possible d'effectuer gratuitement des retraits d'argent.

❖ Depuis septembre dernier, les demandes de carte grise.

L'établissement propose de nombreux services.

Encaissement des Impôts, amendes et factures locales (cantine, crèche, garderie etc..) dotées d'un QR code.

Fromage, vins, boissons à emporter, bijoux, carterie, ZIPPO, E- liquide etc..



✓ Messe à Rollot le samedi 5 février 2022 à 18h.

✓ LE FOOD TRUCK. (friterie)

Ne sera pas présent de janvier à mars, les mardis soirs dans votre Commune.

RAPPEL A PROPOS... du Stationnement

Article R 417610..

- Tout véhicule à l'ARRÊT OU EN STATIONNEMENT doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.
- Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule et notamment sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons qui doivent être laissés libres.

Il est rappelé qu'en cas d'accident la responsabilité du contrevenant pourra être engagée.

Rappel – Élagage propriétaires.

Il est rappelé que le code rural (art. D 164-24) qui impose aux propriétaires riverains de la voie l'obligation de couper les branches et racines qui avancent sur l'emprise dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation des chemins et

D'ÉLAGUER LES HAIES A L'APLOMB DES LIMITES DE CE DERNIER.

Si ces végétaux en bordure d'une voie publique (chemin, route, tour de ville etc...) mettent en péril la commodité du passage un arrêté municipal de mise en demeure pourrait être pris.

CONSEIL RÉGIONAL.

Une antenne est ouverte à Montdidier Espace Jean Jaurès N° 41 (près de la gare)

La région Hauts de France peut vous aider au quotidien.

Lycée - Apprentissage - Formation - Travail - Transport.

Renseignement au 03.74.27.30.10

Plus d'infos : antenne-montdidier@hautsdefrance.fr

IMPÔTS :



La Direction départementale des finances publiques vous informe :

Nouveaux horaires d'ouverture au public à compter du 1^{er} janvier 2022 :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15* avec ou sans RDV

Les centres des finances publiques d'Amiens Rollin et d'Abbeville seront également ouverts le mardi de 13h à 16h sur RDV exclusivement

*De 9h à 12h30 et sur RDV uniquement le jeudi pour le service des impôts des particuliers Est de la Somme

Pour payer vos factures :

- retrouvez toutes les offres de paiement en ligne sur le site impots.gouv.fr
- pour les factures dotées d'un QR code, les paiements se font auprès des buralistes agréés en numéraire (300€ maximum) ou par carte bancaire

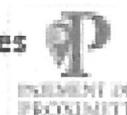
Paiement simple, confidentiel et sécurisé.

Tous les points de paiement de proximité sur le site impots.gouv.fr - Espace particuliers

- aux guichets des services des finances publiques à :

Abbeville	CFP Abbeville Soleil Levant
Amiens	CFP Rollin et Direction départementale rue de l'Amiral Courbet
Montdidier	SGC - Site « Le Prieuré »
Péronne	SIP Est de la Somme - Pôle administratif

Et par carte bancaire uniquement auprès des autres services des finances publiques.



QUELQUES RAPPELS UTILES :

Par arrêté préfectoral,

- Le brulage de déchets ménagers, résidus de débroussaillage etc.... est interdit.
En cas de non-respect de cette interdiction, une amende pouvant aller jusqu'à 450 € peut être imposée.
- Les déchets verts (tonte, taillage de haies etc...) doivent être déposés en déchetterie, **pas dans les terrains privés et chemins communaux, cela donnera lieu à des plaintes par les propriétaires ou la Commune.**
- L'obligation d'entretenir des terrains « non bâtis » situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations est à charge des propriétaires (article L2213-25 du code général des collectivités territoriales).
- **Stationnement INTERDIT sur les pelouses.**

Rappel Regroupement Commande Fuel

- Commandes groupées Fuel (Mme Trouillet tél. : 06.80.62.35.50)
- 1^{er} au 15 janvier.
- 1^{er} au 15 avril.
- 1^{er} au 15 juillet.
- 1^{er} au 15 octobre.

Renseignement utiles:

Vous êtes victime d'un cambriolage, composez le 17

Opposition carte bancaire 0892 705 705

Opposition chéquier 0892 683 208

Blocage téléphones portables :

Bouygues	0800 291 000
Free	3244
Orange	0800 100 740
SFR	1023

Urgence :

Pompiers :	18
SAMU (médecin de garde) :	15
Gendarmerie :	17
Dépannage électricité (SICAE) :	03 22 88 47 88
Service des eaux :	03 22 37 42 02
Pharmacie de garde :	voir document annexe

Location des salles :

Salle des fêtes (170 personnes) maximum - Salle Multifonctions (50 personnes) maximum

S'adresser à la mairie pour réservation (voir site internet de la commune)

Informations salles:

- ⚡ Pas d'utilisation d'appareils à gaz et pétrole dans les salles.
- ⚡ Merci de respecter le matériel !
- ⚡ Ne pas monter sur les chaises et tables.
- ⚡ Lors du montage des tables merci de ne pas les cogner sur le sol.
- ⚡ Ne rien accrocher sur les murs et les plafonds.

Permanence des Conseillers Départementaux du Canton de Roye

Une permanence des Conseillers Départementaux, Mme Josiane Hérouart et M. Wilfrid Larcher, se tiendra le mardi 22 novembre de 17h30 à 18h30 en Mairie de Rollot.

Contacts:

Mme Josiane Hérouart 03.22.71.97.05 E-mail : jherouart@somme.fr/ M. Wilfrid Larcher
07.82.78.02.77 E-mail : wlarcher@somme.fr

Permanence du Député

Les permanences du Député de la circonscription, Mr Leclabart se tiennent tous les 4^e jeudi du mois en Mairie de Montdidier de 18h à 19h30.

Pharmacie de garde :

Pour connaître la pharmacie de garde, il vous faudra appeler le **3237**. Un serveur vocal automatique vous demandera le numéro de votre département puis de votre commune de résidence. Les coordonnées de la pharmacie de garde vous seront alors communiquées.

Assistantes maternelles agréées

CAULE	Chantal	17 Rue de Beauvoir	03.22.78.82.92	
DUCROCQ	Angélique	54 Rue Haute	03.22.78.35.59	
GRIMAL	Cécile	23 Rue Saint Nicolas	03.22.78.95.74	07.50.43.99.86
LESUEUR	Sandrine	23 Rue des Prés Madame		06.75.28.86.09
LOUVIOT	Jessica	76 rue de la Madeleine	03.22.79.00.91	06.32.75.64.27
TALLON	Ludivine	13 Rue de Beauvoir		06.30.69.32.55
VANDENBORE	Evelyne	6 Rue des Clos	03.22.78.91.39	
VIEZ	Virginie	18 Rue Haute	03.22.37.13.48	06.31.85.38.69

Etat civil :

Mariages :

néant

Naissances :

néant

Décès

Duquesnoy Claude 10/11/2021

NOS COMMERÇANTS & ARTISANS

- ✚ **Auto-école HB Formations** 51 rue Haute Tél : 03 60 51 95 24 <http://www.hbformation.fr>
- ✚ **Les 3 M Bar-Tabac-Presses-Loto-PMU** Dépôt de pain tous les lundis 88 rue de La Madeleine
Tél : 03 22 78 02 81
- ✚ **Bulle de coton – Institut de Beauté** 1 bis rue du four Tél : 03 22 73 09 70
- ✚ **Maçonnerie** Dominique Caule 17 rue de Beauvoir Tél : 03 22 78 82 92
- ✚ **Boulangerie – Pâtisserie Sonia & Mathieu** 14 place Galland Tél : 09 71 29 28 55
- ✚ **Couverture, sanitaire, chauffage Guy Bucamp** 25 rue Saint Nicolas
Tél : 03 22 78 28 69 Fax : 03 22 78 29 82
- ✚ **Salon de coiffure O'Cheveux d'Anges** 1 rue Haute Tél : 03 22 87 30 08
- ✚ **Sarl Thierry Poissant** Agencement – Rénovation 1 rue Haute Tél. : 06 85 92 10 46
- ✚ **Pizza Yolo** 42 rue de la Madeleine 80500 ROLLOT
- ✚ **NOVAXIS Bureau d'Études Arnaud Rousseaux**
Port. : 06.95.09.10.83 Fixe : 09.72.45.14.36 Mail : contact@novaxis.fr
- ✚ **Ledoux Gérard & Fils** Matériel colombophile et aliments pour animaux Entretien
espaces verts 24 rue Haute Tél : 03 22 78 28 18 ou 09 60 17 82 80
- ✚ **SARL HANNIET Menuiserie Bois et PVC** Isolation, aménagement de combles, Charpente
2 Hameau de la Villette Tél : **03.22.87.89.56**
- ✚ **France Famille Services** à la personne, Assistance aux personnes âgées et handicapées,
25 rue Haute 03 22 37 10 82 / 0800 220 228 (Appel gratuit) www.france-famille-services.fr
- ✚ **Entreprise agricole** Jean-Pierre Vincant Baticle Route de Beauvoir
Tél : 03 22 78 28 64 Mobile : 06 07 09 04 45 Fax : 03 22 78 29 93
- ✚ **Bauduin Corinne** Vendeuse indépendante le bien être grâce à une plante l'Aloe Vera
17 rue de la Madeleine Tél : 03 22 78 87 66
- ✚ **Fabrication de confiseries** Areski Hahad 25 rue de la Madeleine
Tél : 03 22 78 88 02 ou 09 65 10 92 34
- ✚ **Menuiserie – ébénisterie** Tabary 5 rue Haute Tél : 03 22 78 39 43 ou 09 54 33 39 43
- ✚ **F2L METAL** 55 Rue Haute Tél : 03.22.87.34.38
- ✚ **Fleur de Jasmin** -Chapeaux-Bijoux Fantaisies-Accessoires Tél : 06 09 80 96 07 damecalou@live.fr
- ✚ **Le Petit Atelier** Tapissier d'ameublement Couture-retouches 17 bis rue Haute Tél : 06.09.85.49.33
- ✚ **Les Écuries de la Madeleine**, Pension chevaux. 64 rue de la Madeleine Tél : 06.46.15.07.24
- ✚ **Descombes TP** 64 rue de la Madeleine Tél : 06.79.26.02.81
- ✚ **Aux pat'à leau**, Toiletteur 55 bis Rue de la Madeleine · 06 23 25 04 59

CONTACTS ASSOCIATIONS



Comité des Fêtes Rollotois
]06.31.59.76.49



**Football
R.A.C**
] 03.44.85.14.74



Société de boules de Rollot
]06.31.59.76.49



Espérance Rollotoise
] 03.22.78.29.27



**Société Communale
de chasse de Rollot**
] 06.31.59.76.49

Club Colombophile



Club Colombophile Rollotois
] 03.22.78.28.18

La Rollotoise



Club de Tir de Rollot
] 06 85 56 27 69
<http://www.tir-rollot.com>



**Société de Longue Paume
de Rollot**
] 03 22 37 01 13



ACPG – ACTM
] 03.22.78.28.69



Comité Rotincia
] 03.22.78.28.60
<http://www.rotincia.org>



Familles Rurales
]06.13.50.40.42



Pronastrum
] 03.22.78.28.60
<http://pronastrum.free.fr>



Les Lutins

Le Comité des Fêtes Rollotois vous informe :



Rollotoises, Rollotois,

Tout d'abord, l'ensemble de l'équipe du Comité des Fêtes Rollotois vous souhaite une bonne et heureuse année 2022. Santé et bonheur à vous et vos proches.

Malgré une année difficile en terme d'organisation d'évènements festifs, culturels, sportifs... Le Comité des Fêtes Rollotois a tout de même organisé son concours de pétanque courant juin, la reprise fut timide mais pleine de convivialité et de bonne humeur.

En octobre notre salon d'Automne (terroir, artisanat...) a quant à lui connu un beau succès au vu de la situation et des protocoles sanitaires pas toujours évident à mettre en place.

Pour finir la brocante vintage début novembre qui a eu un grand succès en terme d'exposants et de visiteurs.

Nous sommes heureux d'avoir organisé ces 3 évènements.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de nos prochaines manifestations si la situation sanitaire le permet.

A très vite.

L'équipe du Comité des Fêtes Rollotois.

A VOS AGENDAS

- ✚ Dimanche 6 mars 2022 : Brocante en salle
- ✚ Lundi 18 avril 2022 : Chasse à l'œuf sur invitation
- ✚ Dimanche 5 juin 2022 : Foire marchande et Brocante
- ✚ Samedi 11 juin 2022 : Concours de Pétanque
- ✚ Samedi 8 et dimanche 9 octobre 2022 : Salon d'Automne en salle
- ✚ Dimanche 6 novembre 2022 : Brocante Vintage en salle
- ✚ Vendredi 18 novembre 2022 : Soirée Beaujolais

Sous réserve des restrictions sanitaires.

D'autres manifestations viendront compléter notre agenda en fonction de l'évolution de l'épidémie sur notre département.

2022

MEILLEURS VŒUX !



L'ESPERANCE ROLLOTOISE

Vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 et surtout la santé.

Présentation du bureau :

Président : M. Jean-Claude MARCQ tél : 03 22 78 21 90

Trésorier : M. Claude MARCHANT tél : 03 22 78 29 27

Secrétaire : Mme Josette TROUILLET tél : 06 80 62 35 50

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rappelons que nous organisons tous les mardis de 14 h à 18 h, des jeux divers (cartes , triominos etc..) à la salle des associations.

Organisons un repas un mardi par mois à la salle Pronac.

Protocole sanitaire obligatoire.

L'assemblée générale se tiendra le 18 janvier 2022 à 14 heures salle Pronac.



EDITO

Va-t-on en sortir un jour ? C'est la question que tout le monde se pose depuis un peu plus de deux ans.

Pourtant, la reprise avait une bonne mine avec, notamment, un gros avantage financier consenti par la fédération, la Ligue, le Comité Départemental et le Conseil Général sur les licences jeunes, faisant passer la cotisation/licence de 115 € à 65 €, voire moins pour les collégiens samariens.

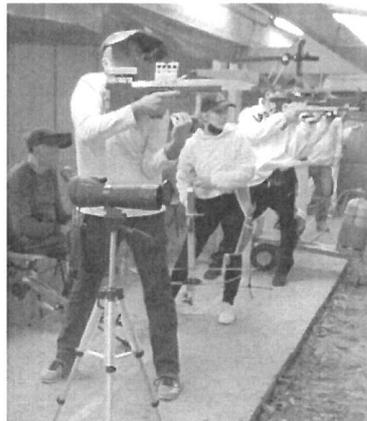
Pourtant, la reprise avait une bonne mine avec, notamment, un gros avantage financier consenti par la fédération, la Ligue, le Comité Départemental et le Conseil Général sur les licences jeunes, faisant passer la cotisation/licence de 115 € à 65 €, voire moins pour les collégiens samariens. Nous avons aussi été sollicités par le Département pour animer la journée des drapeaux moyennant une aide financière. Bon pour les relations et les finances du club. C'est ainsi que la reprise des licences est à nouveau en progression par rapport aux deux saisons précédentes déficitaires mais avec l'obligation de contrôler le pass sanitaire. Problème, nous n'avons toujours pas de contact internet ou GSM fonctionnel pour le faire. Impossible de détecter les faux, donc, risques de sanctions financières ou administratives. L'Etat a été très clair à ce sujet. Si l'on ajoute que le club ne peut toujours pas, pour les mêmes raisons, contrôler les visiteurs sur le site FINIADA des interdits d'armes, nous sommes dans l'illégalité. Si la commune transformait la ligne de secours, obligatoire, elle aussi, en ligne internet, cela n'entraînerait qu'un surcoût de 12€/mois à la commune. Sachant que le club n'a pas le droit de se raccorder sur cette ligne, qu'il entretient ses installations, terrains et ménage compris, lui-même, ce qui constitue une économie importante pour la commune, on a du mal à comprendre ce blocage.

Eric MOREL

Président du C.T.R.



Enfin, après deux ans de blocage, le club a pu, de nouveau, accueillir un concours, dans le cadre du circuits des Pôles Picards, compétition régionale que Rollot n'avait pas pu accueillir depuis 7 ans. Du bien pour le moral et pour les finances malgré une participation plus réduite par rapport aux saisons précédentes.



Dans la foulée, nous avons également repris notre traditionnel concours d'arbalète à 18 m, qui rassemble un public différent et beaucoup moins nombreux, mais, quel plaisir de retrouver les copains et une ambiance conviviale. Pourvu que ça dure et que la saison ne soit pas encore tuée.

ORGANISATION DE COMPETITIONS OFFICIELLES

Dans le calendrier de la nouvelle saison sportive, le club a obtenu l'organisation de deux compétitions officielles. Tout d'abord le Régional **Cible Mobile** en janvier, puis les départementaux **Ecole de tir**, en mars. Deux petites compétitions qui permettent de faire revivre notre pratique sportive mais qui nous obligent à revoir l'éclairage de nos cibles pour les mettre aux normes actuelles.

Nous devons donc remplacer nos éclairages « tubes néons » par des projecteurs à leds, plus lumineux mais, heureusement plus économes en énergie. Installation aux frais du club qui ne dégagera donc aucun bénéfice de cette opération.